

# **FONDATION LE PETIT BLANCHON**

**États financiers**

**Exercice terminé le 31 mai 2017**

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2017

### Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de**  
Fondation Le Petit Blanchon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Le Petit Blanchon, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits d'activités de financement et de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, aux flux de trésorerie, aux actifs et à l'actif net.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Le Petit Blanchon au 31 mai 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*

LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)  
Le 28 novembre 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis n<sup>o</sup> A108256



# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2017

	2017	2016
<b>Produits</b>		
Contributions de sociétés	381 895 \$	93 475 \$
Contributions d'organismes	56 311	49 655
Contributions de particuliers	136 226	133 981
Contributions en biens et services	6 592	81 036
Produits dérivés	10 220	3 195
Recouvrement de dépenses de fonctionnement de la Maison Le Petit Blanchon	15 829	-
Intérêts	150	497
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 453	8 144
	<b>615 676</b>	<b>369 983</b>
<b>Charges</b>		
Coûts de levée de fonds	139 719	19 576
Dons	29 698	15 992
Dons en immobilisations corporelles en faveur du Centre Jeunesse	-	127 449
Dépenses de fonctionnement de la Maison Le Petit Blanchon	-	31 608
Fournitures et entretien de la Maison Le Petit Blanchon	-	4 915
Location de matériel roulant	10 000	-
Loyer Vallée Jeunesse	23 000	23 000
Coûts des produits dérivés vendus	935	649
Assurances	682	727
Activités promotionnelles	-	788
Honoraires professionnels	6 592	6 029
Divers	3 528	2 127
Amortissement des immobilisations corporelles	54 537	51 792
Intérêts de la dette à long terme	14 024	10 165
	<b>282 715</b>	<b>294 817</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>332 961 \$</b>	<b>75 166 \$</b>

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mai 2017

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	2017 Total	2016 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	657 157 \$	32 601 \$	689 758 \$	614 592 \$
Excédent des produits sur les charges	(46 084)	379 045	332 961	75 166
Investissements en immobilisations corporelles	269 188	(269 188)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>880 261 \$</b>	<b>142 458 \$</b>	<b>1 022 719 \$</b>	<b>689 758 \$</b>

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## État de la situation financière

31 mai 2017

	2017	2016
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	45 880 \$	75 576 \$
Dépôt à terme, 1,10 %, échéant en octobre 2017	15 000	20 000
Débiteurs (note 3)	92 268	13 012
Stocks de produits dérivés	8 147	9 081
Frais payés d'avance	-	35 000
	161 295	152 669
Immobilisations corporelles (note 4)	1 742 598	1 783 326
	1 903 893 \$	1 935 995 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	257 196 \$	421 555 \$
Dû au Centre jeunesse de Québec	-	16 601
Apports reportés	-	75 650
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	100 000	100 000
	357 196	613 806
Dette à long terme (note 6)	250 000	350 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	273 978	282 431
	881 174	1 246 237
<b>Actif net</b>		
Investi en immobilisations corporelles	880 261	657 157
Non affecté	142 458	32 601
	1 022 719	689 758
	1 903 893 \$	1 935 995 \$

## Engagement (note 8)

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2017

	2017	2016
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	332 961 \$	75 166 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Contributions en biens et services	-	(76 302)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(8 453)	(8 144)
Dons en immobilisations corporelles en faveur du Centre Jeunesse	-	127 449
Amortissement des immobilisations corporelles	54 537	51 792
	379 045	169 961
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(79 256)	145 380
Stocks de produits dérivés	934	649
Frais payés d'avance	35 000	(34 300)
Créditeurs	1 844	(37 622)
Dû au Centre jeunesse de Québec	(16 601)	2 397
Apports reportés	(75 650)	75 650
	245 316	322 115
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des dépôts à terme	5 000	(20 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(180 012)	(706 573)
	(175 012)	(726 573)
<b>Activités de financement</b>		
Emprunt à long terme	-	500 000
Remboursement de la dette à long terme	(100 000)	(50 000)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	25 500
	(100 000)	475 500
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(29 696)	71 042
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	75 576	4 534
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	45 880 \$	75 576 \$



# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## Notes complémentaires

31 mai 2017

---

### 1. Statut et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de promouvoir et de soutenir des projets visant à aider et à améliorer la qualité de vie d'enfants vivant des situations critiques. Elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que sur la valeur des contributions en biens et services.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

#### Instruments financiers

##### *Évaluation*

La fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## Notes complémentaires

31 mai 2017

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Taux et périodes
Maison Le Phare		durée restante du contrat
	linéaire	d'emphytéose
Enseignes		durée restante du contrat
	linéaire	d'emphytéose
Mobilier et équipement	dégressif	20 %

#### Comptabilisation des produits

##### *Apports*

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont constatés à titre d'apports reportés et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles correspondantes.

##### *Activités de levées de fonds*

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsqu'elles ont eu lieu.

##### *Contributions en biens et services*

Les contributions en biens et services sont comptabilisées à leur juste valeur.

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## Notes complémentaires

31 mai 2017

### 3. Débiteurs

	2017	2016
Dons à recevoir	66 925 \$	- \$
Taxes à la consommation	25 343	13 012
	92 268 \$	13 012 \$

### 4. Immobilisations corporelles

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Maison Le Phare	1 825 751 \$	102 557 \$	1 723 194 \$	1 763 748 \$
Enseignes	11 878	608	11 270	9 410
Mobilier et équipement	11 298	3 164	8 134	10 168
	1 848 927 \$	106 329 \$	1 742 598 \$	1 783 326 \$

### 5. Crédateurs

	2017	2016
Fournisseurs	2 233 \$	389 \$
Montant dû sur acquisitions d'immobilisations corporelles	254 963	421 166
	257 196 \$	421 555 \$

### 6. Dette à long terme

	2017	2016
Emprunt, taux préférentiel majoré de 0,80 %, remboursable jusqu'en décembre 2020 par versements mensuels de 8 333 \$ en capital plus les intérêts, garanti par l'immeuble et un cautionnement de 250 000 \$ de quatre administrateurs, renégociable en novembre 2018	350 000 \$	450 000 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an	100 000	100 000
	250 000 \$	350 000 \$

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

## Notes complémentaires

31 mai 2017

---

### 6. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants : 2018 à 2020 - 100 000 \$ et 2021 - 50 000 \$.

En vertu de l'emprunt, la fondation s'est engagée à maintenir un ratio de couverture par les fonds disponibles égal ou supérieur à 1,4 : 1. Au 31 mai 2017, ce ratio était respecté.

Après la fin d'exercice, la fondation a renouvelé cet emprunt. Selon les conditions en vigueur à compter du 19 novembre 2017, l'emprunt est remboursable par versements mensuels de 8 333 \$ en capital plus les intérêts calculés au taux de 3,90 %.

### 7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	282 431 \$	330 402 \$
Apports reçus	-	36 475
Montant constaté à titre de produit de l'exercice suite à des dons en immobilisations corporelles	-	(76 302)
Amortissement	(8 453)	(8 144)
Solde à la fin de l'exercice	273 978 \$	282 431 \$

### 8. Engagement

En vertu d'un contrat d'emphytéose échéant en septembre 2048, les loyers minimums futurs, composés des rentes annuelles et de l'acquittement de l'entretien extérieur, sont assumés par le Centre Jeunesse. La fondation s'est engagée à ériger un bâtiment qui sera cédé à la Vallée Jeunesse sans indemnité à l'échéance du bail.

### 9. Exposition aux risques financiers

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2017.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement en regard de ses créanciers et de sa dette à long terme.

# FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2017

---

## 9. Exposition aux risques financiers (suite)

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.